

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouira -1001 Tunis-

Suite aux mesures restrictives édictées par le Gouvernement Tunisien relatives à l'intensification de l'épidémie du coronavirus et afin de respecter les mesures sanitaires, la Société Tunisienne de Banque informe ses actionnaires convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire prévues pour le 29 Avril 2021, que les places sont très limitées. A cet effet, les actionnaires souhaitant participer aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, sont conviés à s'inscrire sur la plateforme dédiée à l'effet et à consulter les conditions de participation et de votes. La Plateforme est accessible via le site officiel de STB (www.stb.com.tn).

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.